

## **LES REGLES DE LA CANTINE**

**Mises en place par la commission cantine, composée des délégués des classes primaires, réunis le 26 juin et le 5 juillet 2018.**

- 1) On se déplace en marchant dans le couloir pour entrer et sortir de la cantine.
- 2) On est poli avec tout le monde, les élèves et les dames de la cantine. On dit : bonjour, s'il vous plaît, s'il te plaît, merci, non merci, au revoir.
- 3) On a le droit de se servir tout seul ou de demander de l'aide.
- 4) On goûte de tout ce qui est proposé.
- 5) On mange tout ce qu'on a dans son assiette.
- 6) On mange proprement.
- 7) On parle calmement, uniquement aux enfants de sa table.
- 8) On remplit son verre, le pichet à moitié.
- 9) On nettoie ses « bêtises ».
- 10) On aide et on participe tous au service :

Pour les 6 élèves de la table :

- Un élève rassemble les couverts et les met dans le pot à couverts
  - Un élève empile les assiettes et les débarrasse
  - Un élève met les déchets à la poubelle
  - Un élève débarrasse les verres et le pichet
  - 2 élèves lavent la table.
- 11) Avant de sortir, on range sa chaise ou le banc.

**Sanctions en cas de non respect des règles :**

- L'élève sera isolé et mangera seul.
- L'élève mangera à la table des maternelles.
- L'élève passera le balai à la cantine.
- L'élève nettoiera les tables.
- L'élève n'aura pas de récréation sur le temps de midi.
- L'élève participera à la surveillance des maternelles sur la cour, le midi.

**En cas de bêtises répétées ou de mauvais comportement :**

- Rendez-vous avec la directrice dans le bureau.

**Si les problèmes se renouvellent,**

- 2<sup>e</sup> rendez-vous avec la directrice, avec l'élève et ses parents.

Les remarques et sanctions seront notées sur un cahier, par les dames de la cantine.

Les délégués se retrouveront en septembre pour préparer des panneaux avec les règles, pour les afficher à la cantine.